

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS
L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Envoi par numéro	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance.
Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :
SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclames	0.40		
Minimum d'insertion 1 franc			

Pour renseignements et devis s'adresser à
"L'administration du Journal" à Sion

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

LOTS

Tirage Oerlikon 30 Avril 1908

Loterie pour les églises d'Oerlikon, Neuchâtel (II^e série), Planfayon, Bouveret et Ried-Mörel.

Envoi à 1 fr. le billet contre remboursement par le BUREAU CENTRAL, rue de la Poste No 4, à St-Maurice.
Les billets de Neuchâtel sont aussi en vente chez : MARCHALL, bibliothèque de la gare, Vve BOLL, et GANTER coiffeur à Sion, et chez les autres revendeurs.

On cherche pour fin mars, une jeune
JEUNE FILLE
propre et active, pour aider dans le ménage.
S'adresser à Mme Deglon, Lavey-Village.

Pour Zurich
Jeune homme robuste, désireux d'apprendre l'allemand, peut en même temps apprendre un bon métier. Chambre et pension et petit gage. S'adresser à M. Moser Wyssgasse 9 im hinterhaus Zurich III.

ENGRAIS
A vendre déchets de tannerie pour engrais, 5 frs le mc., rendu sur wagon, 4 frs, pris sur place.
Cendres d'écorce pour prés, même prix.

TANNERIE, MORGES
NOUVEAU!
Guérison certaine du RHUMATISME DES PORCS

Nombreux certificats. Développe extraordinairement l'appétit.
Le flacon, un franc.
Pharmacie Vulliémoz Payerne
NOUVEAU!

KROPPGEIST
best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke angeschwollene Hälse m. atembeschwerden verbunden, in Flaschen à fr. 2 — empfiehlt Apotheker Guhl Stein à Rh. A 11077

Groseillers Hte. Tige.
GREFFÉS 1 m. 25 de haut, grappes ou épi-neux à fruits énormes de div. couleurs fertilité imméd. extraord. Pièce fr. 1.50 les 10. 13fr
Schertenteib Arb. Pep. Prilly, (Vaud). tous genres et formes d'arbres fruitiers. L.320M.

600 000.
300.000, 60.000, 30.000, jusqu'à 240 fr au minimum sont à gagner avec un billet.

Chaque billet est gagnant. Six tirages par an : 1^{er} Février. 1^{er} Avril. 1^{er} Juin 1^{er} Août. 1^{er} Octobre. 1^{er} Décembre. Les plus petits lots étant à peu près égaux à la mise, on ne court presque pas de risque.
PARTS à 5 Fr.
Prospectus gratuits
Bankhaus Danemark Kopenhagen K. 5
Autorisé par l'Etat en Suisse

Paille, Foin bottelés
Mélasse - fourrages, Tourteaux
AVOINE, SON, ORGE, MAIS
A. Panchaud & Cie, Vevey

En tout point
BIEN ASSORTIE
est la
Maison d'expédition de chaussures
Rod. Hirt à Lenzbourg
pour les besoins de ce printemps, Messieurs et Dames, garçons et jeunes gens, filles et enfants peuvent s'y procurer seulement de bons souliers à bon marché. La préférence que toute la population suisse donne à la maison d'expédition Hirt est prouvée par son énorme clientèle.

J'envoie :

Souliers très forts pour ouvriers No 39/48	fr. 7.50
Souliers à lacer pour hommes, crochets » » » »	» » 5.—
Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants » » » »	» » 9.50
Souliers de dimanche pour dames, solides et élégants 36/42 » » » »	» » 7.20
Souliers pour dames, ferrés solides » » » »	» » 6.30
Souliers pour garç. et fillettes, ferrés » 26/29 » » » »	» » 4.20
Souliers pour garç. et fillettes, ferrés » 30/35 » » » »	» » 5.20
Souliers ferrés pour garçons » » 36/39 » » » »	» » 6.80

Demandez s. v. pl. le Prix-courant avec plus de 300 gravures
ON GARANTIT POUR CHAQUE PAIRE

CLICHÉS
pour insertions, prix courants, catalogues, etc. Dessins et clichés pour marques de fabrique à déposer.
Galvanos
Travaux garantis et soignés. Demandez prix et renseignements à F. Fessler, Lausanne, Avenue du Léman 73. L2336M

LA CLÉMENTINE des Alpes
Chartreuse suisse
au Priuré de St-Pierre-de-Clages (Valais)
liqueur extra-fine
FABRIQUÉE AVEC DES PLANTES AROMATIQUES DU MASSIF DU GRAND ST-BERNARD
MARQUE DÉPOSÉE
En vente
LA CLÉMENTINE S.A. 11 Av. Tour Henri FRIBOURG (Suisse)
Dans tous les bons cafés et chez MM. Gemshä & Brigue, Monthon-Sierre; Sté. Séd. de consommation Sion; Hôtel Kluser Martigny; Gaillard, frères Châbles; L. Rey S-Maurice

L'ETABLISSEMENT ARTISTIQUE DE SAXON
Fondé en 1902
Exécute tous les travaux d'art tels que tableaux peints à l'huile, pastels, fusains. Sculpture: sur bois pour l'ornementation des meubles, modelage de médailles, bustes, statues d'après photographie ou nature. L300M
Architecture, plans et devis pour constructions rurales économiques et confortables. Dessins et conseils techniques et artistiques.

MÊME FORT RABAIS
qu'au printemps ou aussi pour saison d'automne et d'hiver sur toutes les étoffes pour vêtements de Messieurs et Garçons, draps pour dames étoffes pour manteaux de dames.
Magnifique choix
Echantillons franco. Maison d'expédition
MULLER — MOSSMANN Scha frouse, L. 1777 M



Fabricant
Mag.-pharm.
C. Brantl
Zurich.

C'est ainsi que vous pouvez enlever les cors aux pieds et durillons, si vous vous servez du remède nouveau, sensationnel et apaisant sans douleur.
Emplâtre Torpédo
Prix: 1 franc.

Dépôt à Lausanne: pharmacie Fontanaz, Bourg 18. Sion: dans les pharmacies.

IMPURETÉS
du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de

SIROP
de bron de noix ferrugineux
GOLLIEZ
(Marque 2 Palmiers)
En vente partout en flacons de 3 frs. et 5.50
Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat

Goudron Burnand
25 ans de succès croissants, Hautes récompenses aux expositions.

présERVE, fortifie, guérit le larynx, bronches, poumons
sans nuire
à l'estomac, à l'organisme

Attestations de médecins et malades témoignent de sa réelle efficacité. Demandez dans toutes les pharmacies l'excellent produit de Ed. Burnand, phar. Lausanne.

Goudron Burnand

Voyageurs pour l'Amérique
trouveront avec les nouveaux bateaux de
RED STAR LINE
AMERICAN LINE
White Star Line
Conditions les plus avantageuses
KAISER & Cie., BASEL
précédemment Louis Kaiser
Représentant: Charles Imsand, Sion

Vous-avez-participé
GRATUITEMENT
Tirage 15 Avril
de 10 N° BONS à LOTS PANAMA
GROS LOTS 500.000
GROS LOTS 100.000
Envoyez ce BON-PRIME à M. L. DUGARDIN, Directeur du Crédit Français de France 39, rue Rochefort, Paris.
Nom
Adresse

Eczéma, dartre muqueuse.
J'ai été atteint depuis 3 ans d'une éruption sèche, prurigineuse, à côté de l'oreille gauche qui mouillait la peau crue, boursoufflée en l'égratignant. Mon essai avec le traitement par correspondance avec la Clinique „Vibron“ à Wienacht, dirigé par un médecin diplômé m'a apporté un succès surprenant, car le mal est parfaitement passé, dans peu de temps avec peu de dépenses. Ce n'est que par ma gratitude que je vous autorise volontiers à publier ce certificat. Jean Henri Anderegg, Breitenacher Hochfuh, près Weiningen, (Bern), le 8 Juin 1907. Adresse: Clinique „Vibron“ à Wienacht, près Borschach, Suisse. 838i

Emigration
pour les pays d'outre-mer par tous les ports importants, principalement à l'Amérique du Nord via Hâvre, et à l'Amérique du Sud via Marseille aux prix et conditions les plus favorables par
ZWILCHENBART BALE
ou bien ses représentants
J. Venillet, café St-Maurice. — R. Speckli Brigue
Une fois par semaine accompagnement personnel jusqu'au port de l'embarquement.
Propres représ. à New-York et Buenos-Aires

Chaussures Suisses
„Tell“
MARQUE DÉPOSÉE
Fabrique de Chaussures Frauenfeld
En vente dans les Magasins de Chaussures

Vin blanc garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs
de raisins secs Ia
à 25 frs. les 100 litres
Analyse par les chimistes.
Vin rouge
à 27 frs. les 100 litres
Echantillons gratuits et franco
OSCAR ROGGEN, MORAT.

LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg
Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.
Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.
En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—
En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—
Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans.
Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.
Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres: aux prix les plus bas. 762
On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent.

Tous les Communiqués
pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une
Annnonce

Bulletin politique

Les événements d'Haïti

L'émotion soulevée par les sommaires exécutions de dimanche, ordonnées par le gouvernement haïtien, commence à se calmer. L'arrivée de bâtiments de guerre anglais, allemand et français, et l'attitude énergique des puissances ont exercé une influence salutaire. Les exécutions ont cessé et le président Norl-Alexis a enfin consenti à l'embarquement des réfugiés politiques, parmi lesquels se trouve le général Firmin, le chef de la dernière insurrection; mais avant d'acquiescer à cette demande des représentants des puissances, le gouvernement haïtien s'est réservé le droit de poursuivre devant les tribunaux, toute personne qui serait dorénavant impliquée dans une révolution, et il a insisté pour que les étrangers ne laissent pas leurs consulats se transformer en asiles en cas de soulèvements futurs.

L'Allemagne et son trésor de guerre

Le sous-secrétaire d'Etat à la trésorerie impériale, M. Teweke a déclaré mardi à la commission du budget, que l'empire avait besoin pour l'exercice 1908 d'emprunter deux cent soixante millions de marks et que la situation des bons du Trésor devrait être augmentée de cent vingt-cinq millions de marks. En présence de ces déclarations, un député du centre a demandé à la commission s'il ne vaudrait pas mieux, dans l'état actuel des finances impériales, utiliser les cent vingt-cinq millions en or du trésor de guerre de Spandau. Ce trésor qui a été constitué après la guerre de 1870, demeure immobilisé, improductif, enfermé dans un coffre-fort de la forteresse de Spandau.

Le secrétaire d'Etat aux finances, M. Sydow, a déclaré qu'il était nécessaire de conserver intact ce trésor de guerre, dont le premier avantage serait, au moment où éclateraient les hostilités, d'éviter l'obligation de retirer une semblable somme de la circulation. M. Teweke a ajouté que cette réserve est indispensable en prévision d'une mobilisation et qu'il faut même regretter qu'elle ne soit pas trois fois plus considérable; car la guerre pourrait éclater dans un moment de crise monétaire générale, et dans ce cas, cette somme serait d'une utilité encore plus incontestable. C'est pourquoi il se refuse complètement à admettre toute proposition d'entamer cette réserve de guerre.

Malgré les déclarations des membres du gouvernement, des députés nationaux libéraux et même des membres du parti conservateur ont fait ressortir qu'aucun autre pays n'avait un fonds semblable et qu'une utilisation de ce fonds ne nuirait en aucune façon au prestige de l'Allemagne.

Le nouveau ministre norvégien

Le nouveau cabinet norvégien est constitué en principe. Le roi Haakon a donné son approbation à une combinaison qui groupe sous la présidence de M. Gunnar Knudsen, chef de la gauche radicale, M. Christophersen, consul général; M. Karl Seip, qui appartient à l'Université; M. Hefty, directeur de l'administration des télégraphes; l'ingénieur Ihlen, les juges Castberg et Abrahamson et un propriétaire foncier M. Fosnoses. Ceux des nouveaux ministres qui sont membres du Storting appartiennent au parti de la gauche radicale. Pour bien comprendre le caractère de ce nouveau cabinet et pour apprécier ses chances de succès, il est nécessaire de rappeler les événements des mois derniers.

Lorsqu'à l'automne de 1907, M. Michelsen eut démissionné pour raisons de santé, M. Loevland, qui lui succéda, continua sa politique. M. Michelsen, prenant le pouvoir au lendemain de la rupture, avait voulu pratiquer une politique nationale plutôt qu'une politique de parti. Les circonstances étaient difficiles. Il essaya de grouper toutes les bonnes volontés pour résoudre les problèmes qui se posaient. Il gouverna de façon à concilier les opinions diverses de la droite et de la gauche du Storting. Mais la Norvège s'annonçait sans peine les difficultés constitutionnelles et les questions nationales ayant été rapidement et facilement réglées, les préoccupations politiques reparurent au premier plan. La politique de conciliation ne pouvait durer qu'un temps. M. Loevland s'en aperçut bientôt. L'ancienne union des gauches fit place à un nouveau groupe; un plus étroit et plus exigeant, ne comprenant que la fraction radicale. C'était le début de la guerre contre le cabinet. Les séances du 10 et du 13 mars en marquent l'issue.

La discussion sur le discours du trône avait été suspendue le 21 février et la maladie de M. Gunnar Knudsen, chef de l'opposition, n'avait pas permis de la reprendre avec utilité avant le 10 mars. Ce jour-là, M. Gunnar Knudsen déposa une motion au nom de la gauche

« consolidée » demandant que le gouvernement adopte ouvertement la politique du parti radical. Le président du conseil déclara qu'il ne pouvait l'accepter. Il la considérait comme une preuve de défiance, puisque contrairement aux précédents, elle était présentée sans l'assentiment préalable du gouvernement. Au cours de la même séance, un autre ordre du jour fut déposé par le pasteur Eriksen, chef du parti démocrate socialiste, et qui exprimait très nettement la méfiance. Le Storting ne se prononça pas immédiatement. Et comme les socialistes ne paraissaient pas disposés à appuyer la gauche radicale, on put penser à un moment que le gouvernement l'emporterait. Lorsque l'on passa au vote, la motion radicale obtint 53 voix contre 70 et l'ordre du jour socialiste 10 voix contre 113. Le ministère paraissait donc victorieux. En réalité, ces scissions avaient manifesté l'existence de deux oppositions qui n'étaient chacune qu'une minorité, mais dont les votes devaient fatalement se confondre contre le ministère et qui devenaient alors une majorité. Le gouvernement ne disposait au Storting que de 60 voix, ses adversaires pouvaient en réunir 63. Il démissionna.

Le nouveau cabinet, qui appartient à la fraction la plus forte de l'opposition, n'a pas, lui non plus, une majorité réelle. Un certain nombre de députés de la gauche modérée voteront peut-être pour lui dans certaines circonstances, mais il ne semble pas, d'après les dernières dépêches reçues de Christiania, que les socialistes doivent le soutenir. On avait parlé un moment, de l'entrée dans le ministère du pasteur Eriksen, il ne figure pas sur la liste télégraphiée dimanche. Il y a donc lieu de penser que M. Gunnar Knudsen, pour gouverner, sera obligé de s'appuyer soit sur les modérés, soit sur les socialistes. Il devra faire des concessions aux uns ou aux autres et par conséquent pratiquer une politique assez semblable à celle des deux ministères précédents. Sa tâche n'est pas aisée et son parti ne doit pas se féliciter d'être appelé si tôt au pouvoir. Le budget doit être voté avant le 1er avril et voté pour 15 mois (l'année financière devant désormais commencer au 1er juillet). L'an prochain auront lieu les élections pour le renouvellement du Storting. Le résultat en est d'autant plus important que pour la première fois les femmes y prendront part comme électeurs. Si la gauche radicale était restée dans l'opposition, elle aurait en beau jeu à ce moment pour obtenir un succès décisif. Réussira-t-elle aussi en détenant le pouvoir et surtout en le détenant d'une façon aussi précaire?

La situation parlementaire est très simple, mais aucun parti ne disposait d'une majorité absolue, homogène, elle paraît vraiment insoluble. La Constitution norvégienne ne reconnaît pas au souverain le droit de dissolution. Si les élections étaient moins proches, cette restriction apportée aux pouvoirs du roi pourrait mettre la Norvège en un très réel danger.

CONFEDERATION

Entrée en vigueur du code civil

Aujourd'hui vendredi a expiré le délai réfractaire relatif au Code civil suisse. Ce délai n'ayant pas été utilisé, le nouveau code entrera en vigueur en 1913, sans que le peuple ait été appelé à se prononcer à ce sujet. Comme on le sait, le Conseil fédéral, en exécution du mandat de l'Assemblée fédérale, a décidé de tirer ce Code à 800 mille exemplaires, de telle sorte que chaque citoyen possède de son côté et que nul ne puisse ignorer la loi. Déjà les juristes sont à l'ouvrage et rédigent force commentaires. Si tout ce travail s'accomplissait pour ainsi dire automatiquement, il ne faut cependant pas que cette date du 20 mars passe tout à fait inaperçue, et il nous faut voter une pensée de reconnaissance à tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre considérable et hautement patriotique.

Traité d'extradition avec l'Italie

Jusqu'à présent, l'extradition entre l'Italie et la Suisse n'était accordée pour certains délits que suivant les espèces et sous garantie de réciprocité.

Le département fédéral de justice est entré en pourparlers avec le gouvernement italien, lequel s'est déclaré disposé à échanger avec le Conseil fédéral une déclaration pour rendre l'extradition obligatoire dans un nombre plus grand de cas.

La teneur de cette convention, qui étend la liste des crimes et délits prévus par l'article 2 de la convention d'extradition du 22 juillet 1868, n'est pas encore déterminée d'une façon définitive; on attend actuellement la réponse du gouvernement royal.

Le phylloxéra en 1907

Le rapport de gestion du département fédéral de l'agriculture prouve une fois de plus combien la participation financière de la Confédération à la reconstitution des vignes phylloxérées est justifiée. On constate qu'en 1906 les cantons ont dépensé 529,000 francs pour la lutte contre le phylloxéra; la Confédération n'ayant accordé le subsidé de 50% que pour

les travaux de destruction, les moyens de destruction et les indemnités aux propriétaires, n'a participé à cette dépense que pour 185,000 francs. Mais la proportion entre le subsidé fédéral et la dépense totale varie énormément dans les divers cantons, suivant que ceux-ci se bornent à la destruction des plants ou subventionnent la reconstitution des vignobles. C'est ainsi que le Valais, Neuchâtel, et Thurgovie sont indemnisés du 50% de leurs frais, que le canton de Vaud, qui a consacré 271 mille francs à la lutte contre le phylloxéra, n'a touché qu'un subsidé de 85 mille francs, soit le 32%. Cette inégalité disparaîtra à l'avenir, grâce à l'arrêté fédéral du 27 septembre 1907.

Quant au progrès du fléau, il a été très sensible en 1907. Tandis que 1906 avait marqué un recul qui se traduisait par une diminution de 30,000 ceps infectés, le nombre de ces derniers est monté en 1907 de 132 mille à 230, mille.

Industrie hôtelière

« L'Union Helvetia », l'importante société suisse des employés d'hôtels, a décidé de construire au siège de sa Direction générale à Lucerne, une maison à l'usage exclusif de l'association (Vereinshaus). L'immeuble sera édifié dans le quartier de la gare, dans une situation très agréable.

« L'Union Helvetia » se propose d'organiser dans son bâtiment une école hôtelière, où ses membres pourront apprendre la cuisine de façon théorique et pratique. Des cours professionnels périodiques seront également créés. On y donnera des leçons de comptabilité, de correspondances dans toutes les langues, de tenue de caves, de réceptions, de service de table, de littérature, etc., etc. Des cours de cuisine seront également organisés à l'usage des femmes et des jeunes filles.

Meuniers suisses

On annonce que dans la conférence tenue le 17 mars à Berne, concernant la situation faite à la meunerie par les primes d'exportation allemande, les meuniers ont abandonné leur première proposition consistant à réclamer une augmentation des droits d'entrée sur les farines allemandes.

Les délégués se sont entendus pour demander au Conseil fédéral de rechercher le plus rapidement possible une entente avec l'Allemagne par voie diplomatique.

VALAIS

GRAND CONSEIL

Présidence de M. Maurice de Werra.

Séance de vendredi 20 mars.

Assermentation

A l'ouverture de la séance, il est procédé à l'assermentation du député suppléant Ignace Kalbermatten, de Viège siégeant pour la première fois.

Chemin de fer Brigue-Jungfrau

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil son message relatif à la demande de concession pour un chemin de fer électrique de Brigue à Mœrjelen et d'une voie à trains à Mœrjelen à la Jungfrau.

Le but de la ligne est de relier le Valais et le Simplon au chemin de fer de la Jungfrau à l'Oberland et de faciliter ainsi aux touristes les ascensions dans cette belle région alpestre qu'est le massif d'Aletsch.

La ligne partirait de la plate-forme de la gare de Brigue, se dirigerait par Naters avec arrêt dans les localités l'avoisinant. Elle traverserait la Massa qu'elle longerait par la rive gauche descendant ainsi plusieurs localités importantes; elle passerait par l'hôtel Riedalp, le nord du lac et suivrait de là le chemin muletier.

Le deuxième tronçon (ligne à trains) partirait de Mœrjelen et aboutirait à la station de la Jungfrau; elle serait établie au moyen de câbles auxquels seraient attachés des trains. Afin d'éviter les gels, ces câbles seraient sans cesse en circulation. Il y aurait 16 trains en service. Les précipices seraient franchis au moyen de ponts volants. Le trajet de Brigue à la Jungfrau s'effectuerait en trois heures et demie environ. Il n'y aurait qu'un service d'été.

Le devis de la ligne est estimé à fr. 4,200,000.

Douze communes intéressées se sont prononcées en faveur de l'établissement de ce chemin de fer; cinq autres tout en ne s'y opposant pas, voudraient voir le tracé modifié et enfin trois communes s'opposent en prétextant que la ligne morcellerait les pâturages et constituerait un danger pour le bétail aux alpages.

Le Conseil d'Etat émet un préavis favorable à la concession avec les réserves d'usage bien entendu; car il estime que l'aération de la ligne Brigue-Jungfrau altérerait beaucoup de touristes dans cette intéressante région. Le succès en est dore et déjà assuré. Il émet également un préavis favorable à une demande de concession présentée par MM. Cathrein, Romer et consorts pour un second chemin de fer aboutissant à la Jungfrau par Piesch.

Loi forestière

L'examen de la loi forestière est repris au paragraphe 3 « Utilisation des produits ». Les premiers articles en sont adoptés sans discussion conformément au projet.

L'art 33 est ainsi conçu:

« En cas d'avalanche, d'avalanche, de coup de vent, etc., les bois entraînés sur les fonds d'autrui peuvent être repris sans indemnité par le propriétaire. Celui-ci est tenu à cet effet de revendiquer ses bois dans le délai de 6 mois, et d'en faire la vidange dans le terme d'un

an, sinon les bois sont dévolus au propriétaire du fond ouvert.

« Si les bois sont revendiqués et repris dans le délai fixé, leur propriétaire devra enlever tous les matériaux qui ont été transportés de sa propriété, et payer les dommages causés. »

Cet article donne lieu à diverses observations présentées par M. Ch. de Preux, président de la commission et M. le député C. Gay. Ce dernier estime que le délai de 6 mois donné au propriétaire pour retirer ses bois qui auraient été entraînés dans une propriété, est beaucoup trop long. Il propose de renvoyer l'article à la commission aux fins d'étudier la question. Le renvoi est voté.

Transport de bois

L'art. 34 « Lorsqu'une forêt n'a pas d'accès suffisant, le propriétaire peut transporter ses bois, par le chemin le plus facile et le moins dommageable, à travers les fonds qui séparent la forêt du chemin public le plus rapproché moyennant indemnité pour le dommage causé par le transport. »

La commission fait ajouter: « Ces dispositions sont applicables également au transport par fil et par câble. »

L'art 40 prévoyant que les bois amenés au lac Léman deviennent cas échéant propriété de l'Etat, la commission, appuyée par M. le député Curdy, propose de substituer aux mots « de l'Etat » ceux de « communes riveraines ». Adopté.

Subventions

L'art. 43 énumérant les subventions accordées par l'Etat est adopté sans discussion. Le canton alloue les subventions suivantes: 10-20% pour l'achat de terrains à transformer en forêts publiques; 10-20% pour la création de forêts protectrices aux travaux d'assainissement, de défense contre les avalanches et de clôture qui s'y rattachent. 10-20% pour les cultures complémentaires jugées nécessaires, durant un délai de 3 ans après la reconnaissance des travaux de reboisement subventionnés, et pour les réparations de travaux de défense qui, malgré un bon entretien, ont été sérieusement endommagés; 10-20% pour la construction de chemins forestiers convenables; 10% pour le traitement des garrigues de district subventionnées par la Confédération; 15% pour les levés de plans de forêts publiques.

Ces trois dernières catégories de subventions ont été introduites bénévolement par le Conseil d'Etat. Les autres sont prescrites par la loi forestière fédérale.

Une longue discussion intervient au sujet de l'art 45:

« Les communes municipales participent pour le 55% aux frais occasionnés par l'établissement de plans géométriques des forêts publiques. »

M. le député Berclaz demande que la part des dépenses revenant aux communes ne soit que 40%. On soulève en outre la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de prévoir une exception pour les communes qui possèdent sur leur territoire des forêts bourgeoises appartenant à des bourgeois d'une autre commune.

M. H. de Torrents demande en outre que les forêts privées déclarées forêts protectrices soient également au bénéfice des subventions cantonales et fédérales pour l'établissement des plans géométriques. Après un long débat auquel prennent part MM. Boley, chef du Département de l'Intérieur pour expliquer que les forêts privées sont mises à ce sujet sur le même pied que les forêts publiques, M. Ch. de Preux, président de la commission pour combattre la proposition de M. Berclaz, l'article est finalement renvoyé pour nouvelle étude à la commission.

Loi électorale

A la demande de M. Défosse, le Grand Conseil décide de surseoir à l'examen de la loi forestière jusqu'après adoption de la loi sur les élections et votations; car pour peu que les débats se prolongent, il serait sans cela impossible d'achever la discussion de cette dernière dans cette session.

On reprend donc la lecture de la loi sur les élections et votations à l'art 23 relatif aux mesures d'ordre dans les locaux de vote. Cet article ainsi que les deux suivants concernant la même question sont adoptés sans discussion. Rappelons qu'à teneur de ces dispositions toutes distributions de bulletins, toutes opérations de déquage des votants sont interdites dans les locaux de vote et la commission y fait ajouter: « dans le bâtiment électoral. »

L'art. 26 prévoyant le cas de nullité du bulletin de vote subit diverses modifications, d'abord du fait de l'adoption de l'enveloppe électorale. Pour les votations tout bulletin double est nul; pour les élections tout bulletin qui n'est pas enroulé dans une enveloppe est nul; de même tout bulletin double trouvé dans une enveloppe, si les deux ne sont pas identiques.

M. le conseiller d'Etat Boley, modifiant le projet, propose au 2me alinéa, au lieu de: « Est également frappé de nullité, le bulletin contenant des expressions injurieuses », de prévoir que ce bulletin serait valable au profit du candidat visé. Ce serait une punition infligée au diffamateur et cela mettrait fin à cette déplorable habitude qui se voit encore — très rarement heureusement — dans nos mœurs électorales. Mais cette proposition est repoussée par 39 voix contre 34.

Un nouvel alinéa introduit par la commission disant que pour les élections suivant le système proportionnel, un bulletin est valable pourvu qu'il porte l'entête du parti sans qu'il contienne aucun nom, est renvoyé, sur la proposition de M. de Torrents, jusqu'après adoption des articles concernant le principe de la représentation proportionnelle.

Le dernier alinéa de l'art. 26 disant: « Les décisions sur l'admission ou l'annulation des bulletins douteux sont prises par le bureau principal. » est également renvoyé à la suite d'une observation de M. J. de Stockalper, rap-

porteur allemand, disant que cette rédaction doit être complétée en ce sens que le bureau n'aurait pas le droit de se prononcer sur l'annulation d'un bulletin si l'intention de l'électeur y est suffisamment indiquée.

La discussion de la loi est interrompue à l'article 31. La séance est levée à 1 h. 20, le Grand Conseil ayant décidé, contrairement à la proposition du président, de ne pas tenir de séance de relevée, on doit forcément prolonger la séance du matin.

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat décide en principe de faire cette année les travaux de restauration et de réparation les plus urgents aux bâtiments dans l'enceinte de Valère, prévus par la commission des monuments historiques, travaux dont le devis s'élève à fr. 14,900.

— Il est accordé à M. Aug. Bonfat un droit d'enseigne pour son établissement à Finhaut, sous le nom de « Hôtel-Pension du Perron et de la Gare. »

— Le Conseil d'Etat arrête son préavis et adopte le message concernant les péditions du corps de la gendarmerie, des sous-off. du même corps; des géoliers du pénitencier cantonal.

— M. Alphonse de Kalbermatten, architecte à Sion, est nommé directeur au Musée archéologique et membre de la commission des monuments historiques, en remplacement de son père, démissionnaire.

— M. Ignace Zen-Ruffinen, substitut, est nommé rapporteur et M. Gustave Oggier, rapporteur substitut près le tribunal du district de Loèche.

La représentation proportionnelle et le groupe conservateur

Le groupe conservateur du Grand Conseil dans sa séance qu'il a tenue mardi, s'est prononcé contre l'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections législatives.

Il aura prochainement une nouvelle réunion aux fins de se prononcer sur le système proportionnel qu'il veut adopter pour les élections communales.

La loi forestière et le referendum

La commission du Grand Conseil, dans son rapport, estime que la nouvelle loi forestière, aux termes de la constitution, ne doit pas être soumise au vote populaire; car elle n'est qu'une loi d'exécution élaborée en conformité de la loi fédérale sur la matière.

La conférence du Simplon

La conférence dite du Simplon continue ses travaux « comme son secrétaire veut bien le faire savoir dans ses communications sybillines, aux journalistes. Jusqu'ici, rien n'a transpiré des délibérations et les chroniqueurs, farte de mieux, ont dû se rabattre sur les bévaises et la vue dont on jouit de la salle où ces messieurs tiennent séance.

Samedi, délégués suisses et délégués français inont se reposer des fatigues de leurs discussions à huis clos et entre les quatre murs d'un bureau, en prenant le train pour aller faire visite au Simplon et au Gothard, via Allian.

Sierre — Concert

On nous écrit:

Notre agréable musique la « Sierroise » a donné le jour de la St-Joseph, sur la place Bejevue, un concert des mieux réussis, pendant la réunion de la Société d'agriculture du district de Sierre. Les auditeurs étaient nombreux. Tous furent enchantés du progrès de cette brave « Sierroise », née il n'y a que quelques années. Ce succès nouveau fit l'enthousiasme de ceux mêmes qui auraient assisté le cœur joyeux à son ensevelissement. Nous espérons l'entendre plus souvent.

Un amateur.

Sion — Société de la Cible

La société de la Cible de Sion a fixé ses tirés aux dates suivantes: 22 et 29 mars; 5, 12 et 26 avril; 10 et 17 mai; 7 juin. Le tir annuel aura lieu les 5 et 6 septembre. On apprendra certainement avec plaisir qu'un buffet sera désormais installé au stand.

Les immigrants italiens

Depuis quelques jours, les trains du Simplon arrivent d'Italie bondés d'ouvriers immigrants. Samedi, le train direct 210 était, au départ de Domodossola, remorqué par trois grosses locomotives. Il transportait 300 voyageurs.

On fait remarquer à ce propos que, tandis qu'il a fallu pour la traction de Domodossola à Iselle trois grandes locomotives à vapeur, une seule des puissantes locomotives électriques de la maison Brown Boveri a suffi pour remorquer le train d'Iselle à Brigue, bien que d'Iselle jusqu'à la station centrale, au milieu du tunnel, la pente soit assez forte. C'est un résultat fort remarquable qui démontre la supériorité de la traction électrique et qui fait croire toujours plus en l'avenir de la houille blanche.

Hopital de la bourgeoisie de Sion

Historique: Il résulte d'un acte authentique stipulé le 2 mars 1425, par Clément Remigis, qu'à cette date, la ville possédait déjà trois hôpitaux, savoir St-Jean, fondé en 1163, appartenant au Vénéral Chapitre de la cathédrale, celui de Notre-Dame ou de la bien-

heureuse Vierge Marie appartenant à l'évêque, fondé à la fin du XIIIème siècle, celui de St-Georges, appartenant à la bourgeoisie, fondé en 1316. Ces deux premiers hôpitaux furent plus tard, cédés à la bourgeoisie. De 1763 à 1780, sous la direction de l'hôpital du R. Père Ignace Schuler, la bourgeoisie s'imposa de grands sacrifices pour la construction du vaste édifice avec enclos, aujourd'hui existants. Le produit des collectes faites dans le pays et même dans une partie de l'Allemagne, joint aux legs de plusieurs familles bourgeoises de la ville, a contribué dans une large mesure à la création de ce bâtiment. Le but de la première fondation a été de fournir un abri et de procurer des soulagements aux passants pauvres, pèlerins et gens de métier. Aussi les malades y sont soignés jusqu'à leur convalescence et, de là, transportés par les chars de l'hôpital jusqu'à la première station hospitalière. La fortune de l'établissement s'élevait en 1872 à environ 510 mille francs. Au XVè siècle, il existait aussi un hôpital appartenant au couvent de St-Bernard. Sion avait en outre une maladrerie (léproserie), mentionnée pour la première fois en 1272, avec une chapelle, dite neuve dans le document du 10 mars 1301 concernant la donation de Jacqueline du Palais. Les archives bourgeoises de Sion possèdent de nombreux documents relatifs à l'hôpital: 4 avril 1275: Acquisition du droit de souste près de Sion, d'une grange, 2 vignobles, 2 prés à Champsees, et de 8 écus de cens sur les terres de Bramois. 14 septembre 1276: Acquisition du droit et du revenu de souste, de la grange contiguë et des biens mobiliers et immobiliers de Jérémie Juglar au profit de l'hôpital. 6 septembre 1287: Liste de l'hôpital sur la montagne de Cleuson sur Nendaz. 12 IV 1269: Achat d'une vigne à la Comba de Châtroz sur Sion par l'hôpital. 2 III 1307: Accord au sujet des usages sur la montagne de Cleuson sur Nendaz. 17 I 1321: Acquisition du revenu annuel sur le pré de la Ponty près de la Praz sur Sion. 12 VII 1330: Achat d'une maison près de l'hôpital. 5 II 1333: Redevance annuelle au profit de l'hôpital de 8 livres maurisioises et de 1/2 livre de poivre sur une grange vers le Rhône, Sion. 2 VIII 1356: Redevance annuelle de 3 fischels de seigle sur le pré de Brunet à Sion. 2 II 1425: Acte de collature du recteur de l'hôpital ou érection d'un presbytère de l'hôpital en rectorat fait par l'archevêque André de Gualdo, administrateur du diocèse de Sion. 20 VII 1456: Donation de la montagne Gisseney-Uffenberg faite par Pierre Prett. 2 XII 1527: Donation d'une vigne à la Sionne, faite par Balthasar Ambühl. 22 III Donation d'une redevance annuelle de 5 livres maurisioises faite par Hans Teyller. 16 XI 1562: Legs de 100 livres maurisioises fait par M. le chanoine Kalbermatten. 26 III 1569: Donation de 300 écus, valeur de Sion, faite par Frédéric Eymper. 12 VII 1582: Testament de Pierre Fallschyer par lequel il légua à l'hôpital 100 écus bons. 6 IV 1589: Testament de Jean Tennen légua à l'hôpital une vigne de 6 ou 7 setiers à Lentine sur Sion. 19 IV 1595: Donation d'une parcelle de pré aux Petits Champsees sur Sion faite par Antoine Charvoz. 24 X 1597: Donation testamentaire de 20 ducats faite par le chanoine Jean Moreri. 8 III 1600: Pierre Freganti donne par testament à l'hôpital 100 écus valeur de Sion. 19 I 1614: Cahier contenant les règles à suivre par l'administration de l'hôpital, données par le Conseil bourgeois de Sion. 7 II 1616: Donation testamentaire de la somme de 50 livres maurisioises faite par Jean Lijon. 3 IX 1636: Donation testamentaire de 50 livres maurisioises faite par Hildebrand Waldin.

But: Admission des malades (60 lits). Les bourgeois de Sion sont admis gratuitement, les autres malades contre une taxe par jour de fr. 2 dans les chambres communes et fr. 4 dans les chambres particulières.

Ressources: Intérêts des créances, vignes et campagnes, pensions, etc.; spécialement pour les secours aux pauvres passants: subsides prélevés sur la dime de l'avoine (pour l'année 1905: fr. 100).

Fortune: Environ fr. 582,000 (y compris fr. 263,923.82 valeur du domaine) fr. 158,444, valeur estimative des bâtiments et fr. 10,000, exploitation agricole: Effectif du bétail: 3 mulets, 44 pièces de l'espèce bovine, 33 porcs et 11 moutons.

Personnel: 22 sœurs sous la direction d'un aumônier.

Organe: L'administration de l'hôpital se compose d'une commission mixte bourgeoise-municipale.

NOUVELLES DES CANTONS

Appenzell

LES DRAMES DE LA FORET

Mercredi, dans une forêt près d'Urnäsch (Appenzell Rh.-Ext.) un bûcheron âgé, nommé Haas, a été tué par la chute d'un sapin.

St-Gall

LA CRISE DES FROMAGES A L'EST DE LA SUISSE

Une assemblée de trois cents fromagers de l'ouest de la Suisse, fabricants et marchands, réunie lundi à Gossau (St-Gall) s'est prononcée pour une réduction du prix du lait, de 2 à 3 centimes par litre, et pour une nouvelle réduction à partir du commencement d'avril, afin de tirer l'industrie des fromages de la crise où elle est embourbée.

On prévoit une forte opposition de la part des agriculteurs.

Soleure ACCIDENT MORTEL

On a relevé, jeudi, dans les parages de l'Ermitage, près Soleure, un jeune homme de 17 ans, qui s'était blessé grièvement en faisant une chute du haut des rochers.

La victime, qui était employée dans une maison de commerce de Soleure, a succombé à ses blessures.

Vaud LA SECURITE DES VOYAGEURS

Dimanche soir, le train arrivant de Lausanne à 10 h. 14, était en gare de Vevey. Un grand nombre de voyageurs en descendaient, et sachant les passages sous-voies barricadés, passant sur la voie dans un brouhaha général. En cet instant surgit au tournant de la voie l'express du Simplon, qui aurait dû passer à 9 h. 58, mais qui avait quelques minutes de retard. Il entra en gare en tourbillon et il s'en fallut de très peu que de graves accidents se produisent.

C'est grâce à la présence d'esprit et à la décision d'un employé de la gare et d'un gendarme qu'un grand malheur a été évité.

Mais les personnes qui ont assisté à cette scène palpitante ont eu une forte émotion.

BROYE PAR UN TRAIN FRES DE VEVEY

Mardi soir, vers six heures, un nommé J. D., de Corseaux, âgé de 26 ans, s'est précipité sous un train de marchandises au passage à piéton, sous le village de Corseaux.

Ce train, n° 3137, va de Renens à St-Maurice; il arrive à Vevey à 5 h. 58 m. Le chauffeur a vu le malheureux s'élançant devant la locomotive en levant les bras; deux personnes, sur la route, ont également assisté au drame. Il ne subsiste donc aucun doute sur l'intention manifeste de J. D. de se donner la mort. Celle-ci a été instantanée, et le corps a presque été coupé en deux.

J. D., adonné à la boisson, manifestait depuis quelque temps des signes inquiétants de troubles cérébraux; il avait parlé de son dessein d'en finir avec la vie.

Zurich UN JOLI BONI

Le compte d'Etat du canton de Zurich, pour l'exercice 1907, boucle par un excédent de recettes de 2,154,904 francs.

ECHOS

LE « NETT-BALL »

Le « diablo » va-t-il être détrôné cet été? Voici qu'un nouveau jeu, né en Angleterre, le « nett-ball », s'appareille, dit-on, à supplanter le diablo, auquel il ressemble un peu d'ailleurs.

Voici en quoi consiste ce nouveau jeu, cousin germain du diablo: c'est un petit filet extensible à deux montants, qui permet de lancer et de recevoir une balle.

Le filet, en s'étendant, joue l'office de fronde et lance la balle très haut. En reprenant sa forme primitive, le filet forme poche et reçoit la balle. En Angleterre on joue ce jeu à deux joueurs et à deux balles. C'est par là un spectacle amusant et fort gracieux de voir les deux balles se croiser dans les airs et suivre les souples évolutions des joueurs empressés de les rattraper au vol.

L'AVOCAT, LE PAYSAN ET LE COCHON

Un soir de foire, un brave paysan qui n'avait pas vendu son cochon, l'attacha au barreau du sopralu de la maison de ville et monta boire un verre avant de reprendre le chemin de sa ferme. Le « verre » se multiplia quelque peu. L'animal, las d'attendre, fait quelques pas, mais retenti par la corde, touche par terre et s'endort.

Sur ce, M. l'avocat X., de Z., qui venait dans ce village les jours de foire pour donner des consultations, descend rapidement l'escalier de la maison de ville, il n'a que le temps d'atteindre le train qui doit le ramener chez lui. La nuit étant tombée, il ne voit pas la corde tendue, trebuchet et va piquer une tête dans le ruisseau. Grognelement du cochon dérangé dans son sommeil, jurement énergique de l'avocat plastronné de boue, qui remonte quatre à quatre, son gibus en accordéon, à la main.

— A qui est le cochon attaché là-devant? — A moi! répond un paysan. L'achetez-vous? — Non, mais je vous réclame une indemnité pour l'accident qu'il vient de me causer.

— Pardon, ce n'est pas moi qui en suis la cause. Adressez-vous à lui. Comme vous êtes tous deux attachés au barreau, vous trouverez bien le moyen de vous entendre!

A l'éclat homérique qui éclata dans la salle, l'avocat, en homme d'esprit, prit le parti de s'y joindre, et l'affaire se termina par une bonne bouteille et une succulente « fontque ». Le train de Z. partit ce soir-là avec un voyageur de moins.

LA TEMPERATURE DU SOLEIL

MM. Millochau et Féry viennent de communiquer à l'Académie des sciences les résultats qu'ils ont obtenus en employant un nouvel actinomètre pour mesurer la température du soleil. L'actinomètre est une sorte de sphère creuse en cuivre, à l'intérieur de laquelle on fait arriver un rayon de soleil dont la chaleur est utilisée pour agir sur un galvanomètre. Des calculs relativement simples permettent, avec cette expérience, d'établir la température du foyer solaire.

En comparant la déviation produite sur

le galvanomètre par un rayon de soleil, à celle qu'y détermine le rayon calorifique émanant d'un four électrique, MM. Millochau et Féry ont trouvé 1,663 degrés absolus pour la température du four électrique, et 5,696 degrés absolus pour celle du soleil. Ce dernier chiffre est égal, à quelques centaines de degrés près, à ceux déjà trouvés par divers procédés.

Ajoutons que la plus forte déviation du galvanomètre fut obtenue au sommet du Mont-Blanc, le 22 août 1907.

Nouvelles à la main

La plainte du jour: — Tout rangente; m'ame Paravert. — M'en parlez pas, à part les conserves, le macaroni est le seul légume abordable en ce moment!...

ETRANGER

ALLEMAGNE QUERELLE DE MENAGE

Les bruits les plus sensationnels ont été mis en circulation au sujet des difficultés survenues entre M. et Mme Toselli (ex-princesse de Saxe).

Un télégramme de Florence au « Berliner Tageblatt » dément cette nouvelle et annonce de source autorisée, que le ménage est le plus heureux qui se puisse imaginer, et qu'un heureux événement viendra bientôt resserrer les liens qui unissent les deux époux.

D'autre part, une agence annonce qu'en dépit des démentis qui ne manqueront pas de se produire, elle est à même d'assurer que de graves dissensions ont éclaté dans le ménage Toselli, et qu'une séparation est imminente.

Les succès que le bel Italien a obtenus, surtout comme mari de sa femme, lui ont monté la tête et l'ont rendu despotique et insupportable. Les querelles ont éclaté entre les deux époux, et, malgré l'intervention conciliante des parents, une rupture serait inévitable.

Le bruit se serait également répandu à Florence que Mme Toselli ne cherchait à redevenir comtesse de Montignoso que pour échanger ce nom contre celui de William Le Querx.

En attendant, un arrêté d'expulsion vient d'être pris contre Toselli. Le territoire du royaume de Prusse, où il réside actuellement, lui est désormais interdit.

DANS UNE COLONIE ALLEMANDE

On a annoncé le, le 12 mars, le massacre survenu le 8, d'une patrouille allemande, par des Hotentots partisans de Simon Copper, près de Kukulé (Afrique sud-occidentale allemande).

On annonçait en même temps qu'une troupe avait été envoyée à la poursuite des meurtriers, enfile dans la direction du nord.

Le corps expéditionnaire a rejoint l'ennemi et lui a infligé une sérieuse défaite. Le capitaine von Erkert, le lieutenant Ebinger et douze hommes ont été tués; neuf hommes ont été grièvement blessés. L'ennemi a perdu 56 hommes et a été dispersé. Simon Copper a réussi à s'échapper.

ESPAGNE LE SUFFRAGE DES FEMMES

La Chambre des députés a repoussé mardi par 65 voix contre 35, l'amendement du député républicain fédéraliste Pi y Suñer qui proposait d'accorder aux femmes le droit de vote dans les élections municipales sous certaines conditions déterminées.

La discussion de cet amendement a révélé que les avis sont très partagés dans les partis espagnols sur l'opportunité d'accorder ainsi le droit de suffrage aux femmes.

Les républicains et M. Canalejas se sont manifestés en sa faveur, ainsi que M. Moret. Mais le comte de Romanones et pas mal de libéraux ont voté contre. M. Maura ayant laissé les conservateurs libres de voter comme ils le voudraient, plusieurs ont voté pour les suffragettes, tandis que la majorité, comme M. Maura, a jugé cette réforme prématurée en Espagne.

Le comte de Romanones libéral, a déclaré dans les couloirs des Chambres qu'il avait voté contre le suffrage des femmes parce qu'il ne pouvait oublier comment elles avaient combattu le parti libéral et contribué à faire avorter la loi des associations en 1906. Il a même dit qu'il connaissait une excellente dame qui avait fait une dévotion pour que la Providence lui envoyât un pneumonie.

FRANCE UN EQUIPAGE FRANÇAIS CAPTURE

Le vapeur français « Balcine », qui naviguait sur les côtes marocaines, dans les parages du cap Juby, ayant été, par suite d'un naufrage, débarquer son équipage, ce dernier a été capturé par les Marocains. La nouvelle en est parvenue mercredi soir au ministère français de la marine, qui a télégraphié aussitôt à l'amiral Philibert d'envoyer un bâtiment sur les lieux.

Les dépêches annoncent que le gouverneur marocain a fait de son mieux pour obtenir l'élargissement des captifs, il a promis aux Marocains qu'une rançon leur serait payée, mais il ne dispose pas de forces suffisantes, et les indigènes réclament la mort des Français.

Au moment où il parlait, le bateau portant cette nouvelle, le gouverneur exprimait la crainte de ne pouvoir sauver les prisonniers.

ITALIE LES JEUX DE L'AMOUR ET DE L'ARGENT

Le duc des Abruzzes, cousin germain de

Victor-Emmanuel III, fils de ce duc d'Abste, qui fut roi d'Espagne sous le nom d'Amédée, va épouser une Américaine, miss Elkins, fille d'un sénateur.

C'est, dit-on, un mariage d'inclination; cette jeune personne était charmante. On assure en outre, qu'elle est fort riche et que les dollars paternels compensent le noble écuillon qui lui manque.

De tout temps, on a vu des rois épouser des bergères. L'union annoncée n'a donc rien de surprenant, mais on peut remarquer que, dans notre siècle utilitaire, l'amour et l'argent se complètent volontiers dans ces alliances imprévues.

D'ailleurs, en faisant allusion royale une simple particulière, le duc des Abruzzes se conformera à l'exemple de son père.

Le duc d'Abste, en effet, s'était marié avec une princesse de la Cisterna, qui était Belge, nièce du cardinal de Mérode, et dont la fortune était très considérable.

Il en résulte même que le duc des Abruzzes est personnellement fort riche, ce qui lui eût permis de demeurer indifférent à la question de la dot.

Miss Elkins se trouvera peut-être un peu dépaycée dans l'atmosphère de la cour d'Italie; mais les femmes et, en particulier, les filles de la libre Amérique, ont des dons remarquables d'assimilation. Elle se figurera vite qu'elle est née sur les marches d'un trône.

D'ailleurs, on oublie si aisément ses modestes origines! Fouché, devenu duc d'Ortrante sous l'Empire, racontant un incident de 1793, disait que Robespierre se tourna vers lui et l'interpella en ces termes: « Duc d'Ortrante, que pensez-vous de cela? »

Il lui semblait qu'il avait une couronne ducale sur son berceau.

RUSSIE UN ORDRE DU JOUR DE NICOLAS II

Le tsar vient d'adresser à l'armée et à la flotte l'ordre du jour suivant:

« La belle défense de Port-Arthur, dont l'héroïque garnison a rempli le monde entier d'admiration, a été brusquement interrompue par une honteuse capitulation.

Le conseil de guerre auquel était échu le devoir de flétrir les coupables a, en même temps, rétabli la vérité dans tout son éclat, en ce qui concerne les inoubliables faits d'armes des héroïques défenseurs de Port-Arthur.

Grâce à votre bravoure, à votre abnégation, à la fidélité que vous avez montrée dans la défense de nos territoires d'Extrême-Orient, vous avez acquis une gloire immortelle et ajouté une nouvelle page aux annales héroïques des guerriers russes.

La Russie reconnaissante est fière de vous. Elle n'oubliera jamais vos hauts faits, de même que vous n'avez pas oublié vos devoirs envers elle. »

LES « HEROS » DE PORT-ARTHUR S'ENTREGORGENT

A la suite de propos injurieux, un duel entre les généraux Smirnov et Fock a eu lieu dans le manège de la Garde à cheval de St-Petersbourg, qui avait été spécialement aménagé pour la circonstance. Des généraux, des officiers de la garde et des dames de la haute société y assistaient.

Les conditions portaient que le combat aurait lieu jusqu'à l'effusion du sang. Les adversaires ont pris position sans se saluer. La deuxième balle, tirée par Smirnov a traversé la jaquette du général Fock. La troisième balle tirée par Fock a atteint Smirnov à l'abdomen. Le combat a été immédiatement arrêté et le blessé transporté sur une civière à l'hôpital de la Garde. La balle a pénétré profondément.

Immédiatement après le duel entre les généraux Fock et Smirnov, le général Gubatovky, qui défendait également Port-Arthur et était l'ami de Smirnov, ayant résolu de défendre jusqu'au bout l'honneur de son compagnon d'armes, a envoyé un défi au général Fock. Ce dernier a accepté ce nouveau duel. La rencontre aura lieu la semaine prochaine, après que l'autorisation en aura été demandée par le ministre de la guerre.

Après l'examen du blessé à l'aide des rayons Roentgen, l'extraction de la balle a été décidée, mais l'état du blessé inspire des inquiétudes. On redoute une issue mortelle.

UNE GROSSE FAILLITE

La Compagnie par actions qui s'occupe de la navigation à vapeur sur le Don, la mer Noire et la mer d'Azow, vient d'être déclarée en faillite.

MAROC LE GENERAL D'AMADE RECOIT DES ENVOYES DE MOULAY-HAFID

Le général d'Amade a quitté son bivouac de l'oued Tamazert, le 13 mars, pour Settat. Arrivés dans cette ville, toutes les troupes ont défilé, clairons en tête.

Moulay-Hafid prétend que la mahalla de Skiani, qui a été battue le 8 mars, s'est engagée malgré son ordre.

Moulay-Hafid reproche aux Français de vouloir imposer aux Chaouia des cafés azizistes. Il demande qu'on le laisse marcher sur Rabat pour y battre son frère, moyennant quoi il assurerait la pacification des Chaouia et la reconnaissance de tous les engagements pris par Abd-el-Aziz. Il demande, en outre, l'évacuation des troupes envoyées.

Les envoyés de Moulay-Hafid ont été reçus par le général d'Amade, qui les a priés de camper en dehors des lignes françaises.

Leur aurait répondu que les cafés des tribus devaient se soumettre à Abd-el-Aziz, seul sultan légitime.

Les envoyés auraient objecté que la France n'avait pas à prendre parti pour un sultan plutôt que pour un autre; mais le général au

rait répété que cette condition était indispensable.

DEPECHE

LE FEU A BORD

Barcelone 20. — Un incendie s'est déclaré dans les soutes du transatlantique espagnol « Yoia de Panay ».

Toulon 20. — Le feu s'est déclaré hier soir à la porte d'une soute d'arrière remplie de poudre sur le transport militaire « Venhi-Long » revenu il y a 18 jours du Maroc et qui était mouillé dans l'arsenal, devant l'atelier des machines.

Après une heure et demie d'efforts, ce commencement d'incendie a été circonscrit dans la batterie du navire.

Les dégâts matériels n'auront pas, croit-on, une grande importance.

A DEFAUT DE CHEF

Londres 20. — Le vapeur « Ge Wernann » qui vient d'arriver à Douvres, amène quinze guerriers de Raissouli qui sont engagés par un music-hall de Londres.

Le manager de cet établissement est le même qui avait voulu engager Raissouli.

COLONIES PORTUGAISES

Lisbonne 20. — Une dépêche officielle de la Guinée portugaise annonce que les forces métropolitaines et celles de la province ont châtié les indigènes révoltés à Jafumo et à Egine.

Le village de Varella a été détruit.

LES FAUX DIAMANTS

Paris 20. — Les experts chimistes, commis dans l'affaire Lemoine, ont remis au juge d'instruction un rapport concluant que Lemoine ne pouvait pas, avec les moyens dont il disposait, fabriquer du diamant.

LE NAUFRAGE DU « BALFINE »

Tanger 20. — Le croiseur « Hassard » est parti hier matin avec le drogman de la légation française pour le cap Juby où se trouve échoué le chalutier français « Baleine ».

Stand de la Société de la Gible de Sion

Buffet-Cantine

Vin, bière, sirop, restauration froide etc., tenu par Maurice Gay.

Un négociant, un homme d'affaires, un ouvrier, quiconque en un mot a la nécessité de l'assiduité dans ses occupations, s'il souffre d'une maladie provenant de la pauvreté du sang ou de la faiblesse des nerfs, ne peut mieux faire, pour combattre sa maladie, que de prendre les pilules Pink. En faisant ainsi il court à la guérison, il gagne du temps, et pour tout le monde gagner du temps c'est gagner de l'argent.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE, RHEUMATISME, SCIATIQUE, GOUTTE, NEURALGIE INTERCOSTALE, NEURALGIE DU TRONC, NEURALGIE DU BRAS, NEURALGIE DE LA MAIN, NEURALGIE DU PIED, NEURALGIE DU COU, NEURALGIE DU NEZ, NEURALGIE DE LA BOUCHE, NEURALGIE DE L'OREILLE, NEURALGIE DE L'OEIL, NEURALGIE DE LA VUE, NEURALGIE DE L'OUÏE, NEURALGIE DE L'ODORAT, NEURALGIE DE L'ESTOMAC, NEURALGIE DE L'INTESTIN, NEURALGIE DE LA VESSIE, NEURALGIE DE LA VIEILLE, NEURALGIE DE LA MÈRE, NEURALGIE DE LA FEMME, NEURALGIE DE L'ENFANT, NEURALGIE DE L'ADOLESCENT, NEURALGIE DE L'ÂGÉ, NEURALGIE DE TOUT LE MONDE.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE, RHEUMATISME, SCIATIQUE, GOUTTE, NEURALGIE INTERCOSTALE, NEURALGIE DU TRONC, NEURALGIE DU BRAS, NEURALGIE DE LA MAIN, NEURALGIE DU PIED, NEURALGIE DU COU, NEURALGIE DU NEZ, NEURALGIE DE LA BOUCHE, NEURALGIE DE L'OREILLE, NEURALGIE DE L'OEIL, NEURALGIE DE LA VUE, NEURALGIE DE L'OUÏE, NEURALGIE DE L'ODORAT, NEURALGIE DE L'ESTOMAC, NEURALGIE DE L'INTESTIN, NEURALGIE DE LA VESSIE, NEURALGIE DE LA VIEILLE, NEURALGIE DE LA MÈRE, NEURALGIE DE LA FEMME, NEURALGIE DE L'ENFANT, NEURALGIE DE L'ADOLESCENT, NEURALGIE DE L'ÂGÉ, NEURALGIE DE TOUT LE MONDE.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ouvrier, journal illustré bi-hebdomadaire pour la jeunesse, fr. 0,05 le numéro dans les gares et marchands de journaux.

LA SEMAINE DE SUZETTE Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS Paraît le Jeudi Le Numéro: 10 Centimes Chez les Libraires ET DANS LES GARES

LES MALADIES DE LA FEMME LA MÉTRITE



Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames (1 fr. 25 la boîte).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la Métrite, les Fibromes, les mauvaises suites de couches, les Tumeurs, les Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies, 3 fr. 50 la boîte, 4 fr. le poste, les 3 boîtes 40 fr. 50 contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France).

(Notice et renseignements gratuits et franco)

L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial
du VALAIS, pour 1908 - 1909
vient de paraître

En vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion
et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de
la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter - Amacker
libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.

Relié : frs. 3.75

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION

RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION

DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulaires	—	Livres	Impressions soignées en tous genres
Cartes de visite	—	Cartes d'adresse	Cartes de vins — Etiquettes pour vins
Lettres de mariage	—		— Catalogues — Prix courants —
Envelopes	—	Têtes de lettres	Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Lettres de faire part	—		Chèques — Memorandums
Journaux	—	Brochures — Registres	Factures — Diplômes
Actions	—	Obligations	— Menus —
Cartes de fiançailles	—		etc. etc.

Travail prompt et soigné

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (41)

Abandonnée

— Et moi, que me reste-t-il sur terre?
— Votre enfant qui vous aime.
— Oui, mon enfant, notre enfant est tout ce qui me reste. Lorsqu'il me demanda de m'embrasser encore une fois, je le lui refusai cruellement. Et maintenant, je ne le reverrai plus! Oh! mon bien-aimé, savez-vous maintenant que la Minnie de votre jeunesse n'a jamais cessé d'aimer son mari infidèle?
Puis, attirant sa fille sur son cœur, elle éclata en sanglots.

Chapitre XXXI

— Oncle Orme, êtes-vous réveillé?
— Qu'est-ce qu'il y a, ma chère enfant? Minnie est-elle malade?
— Non, non; c'est le jour de naissance de ma mère, et j'ai besoin de vous pour mes préparatifs de fête. Il y a quelques pêches tar-

dives et des grappes de raisin qui pendent à des branches trop hautes pour mon bras. Voulez-vous être assez bon pour venir les cueillir? Je voulais vous le demander hier matin, mais vous étiez sorti, et lorsque vous rentrâtes, il était trop tard. J'attends depuis longtemps dans l'espoir de vous voir remuer, mais vous ne bougiez pas. Levez-vous... L'air du matin est délicieux et le lac se déploie comme une immense fleur.

— Vous êtes une abrutie bien matinale, petite fille, répondit l'oncle. Vous chantez votre hymne avec le soleil levant; vous m'éveiliez au milieu d'un rêve bien plus beau que votre assomant lac et je ne vous le pardonne pas. Ou est ce propre à rien de Giulio? Spisje un gamin pour aller grimper aux arbres dans le but d'attraper des fruits? Oh! l'irrévérence de la jeunesse!

— Giulio est déjà sorti et je n'aurais jamais eu l'idée d'insulter au nombre respectable de vos années, même en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de ma mère; mais vous êtes assez grand pour attraper les fruits que je convoite, sans vous livrer à une gymnastique indigne de vous. Venez vite faire ce que je vous demande. Après, vous pourrez aller reprendre votre rêve interrompu et j'attendrai jusqu'à ce que vous soyez prêt, en tenant

votre déjeuner au chaud. Mon panier est à votre porte. Je vais au jardin.

Regina descendit en courant et commença la cueillette des fleurs qu'elle avait la coutume d'offrir chaque matin à sa mère. Ce matin même, en faisant son choix, elle prit une branche de géranium odorante qu'elle mêla à quelques têtes de jasmin d'Espagne; tandis qu'elle en humait le doux parfum, un souvenir lui serra le cœur. Elle revit une certaine boutonnière qu'elle-même avait préparée pour M. Palma, un soir où il partait rejoindre la belle Mrs Carew dans une réunion. Le serpent de la jalousie fit sentir sa morsure et, dès lors, toute la beauté du paysage s'effaça. Depuis trois mois, Regina n'avait plus rien appris concernant son auteur... Était-il marié et ses joies de nouvel époux lui faisaient-elles oublier ses anciens amis?

Un profond soupir s'échappa de son cœur, et ce fut avec des yeux pleins de mélancolie qu'elle s'appuya sur la balustrade de marbre et regarda le lac qui, maintenant ressemblait à un immense saphir entouré d'émeraudes. Un léger bruit derrière elle attirer son attention. M. Chesley s'avançait, portant le léger fardeau de sa cueillette. Ils reprirent ensemble le chemin de la maison, tandis que la jeune fille disait:

— Merci, cher oncle; mère sera encore plus

contente de ses pêches, lorsqu'elle saura que c'est vous qui les avez cueillies. Allez maintenant finir votre beau rêve. Personne ne passera sur le seuil de votre chambre avant une heure. C'est la première fois que je puis fêter le jour de la naissance de ma mère chérie, je veux lui faire une surprise agréable. Allez vite dormir...

Et, se levant sur la pointe des pieds, elle l'embrassa affectueusement.

— Malheureusement, mon cerveau n'est pas suffisamment soumis à ma volonté pour qu'il obéisse automatiquement à ses ordres, répliqua l'oncle. Me mettre la tête sur l'oreiller et tomber endormi sont deux choses bien différentes! Cette nuit déjà, je fus réveillé par un couple de rossignols qui, sans aucun respect pour mon sommeil, avaient choisi le bord de ma fenêtre pour se conter leurs amours; j'eus beau claquer des mains, je ne réussis pas à les troubler! La poste soit d'ailleurs de tous les amoureux! Ma petite fille, avant que vous ne commenciez à régner dans notre home, en Californie, je vous rappelle votre promesse: qu'aucun amoureux n'osera jamais franchir ma porte!... Et, maintenant, ce que j'ai de mieux à faire, c'est d'aller prendre un bain; puis, après, puisque vous m'avez éveillé, vous devrez subir ma présence jusqu'au déjeuner.

Après le départ de son oncle, Regina apprêta la table dans la petite salle à manger. Les fleurs préférées de sa mère s'épanouissaient à leur place. Tirant de sa poche une feuille de musique roulée, entourée d'un ruban, elle la plaça sur l'assiette de cette dernière, avec une petite enveloppe qui lui était adressée. C'était un nocturne qu'elle avait composé et intitulé: « Les rêves de ma mère. »

Debout à côté de la table, les deux mains jointes devant elle, elle avait examiné l'effet de ses affectueuses dispositions et peu à peu était tombée dans une mélancolique rêverie.

Depuis quelques instants, du seuil de la porte, M. Palma en personne contemplait la jeune fille. Il avait traversé l'Océan pour venir enfin contenter son impérieux besoin de revoir celle qu'il aimait d'un amour si profond.

Il la retrouvait plus belle, plus pure que huit ans auparavant, lorsqu'elle lui avait été confiée! Toute la splendeur de ses espérances éclata dans ses regards et ouvrit son visage d'un feu ardent. Au même instant, Regina se tourna lentement vers la porte, attirée comme par un appel magnétique et aperçut son tuteur!... Etait-ce une vision, provoquée par les souvenirs qu'ils avaient assailliés sur la terrasse, ou bien était-ce vraiment lui?

Il ouvrit les bras et toute sa physionomie

rayonnait d'un amour tendre et passionné. Elle ne bougea pas, mais ses yeux plongèrent dans les siens, comme quelqu'un qui craint de s'éveiller d'un beau rêve.

M. Palma s'approcha et dit, d'une voix que l'excès de la joie faisait trembler:

— Ma Lily! ma chérie!
— Monsieur Palma, je suis très heureuse de vous revoir, répondit-elle en essayant de se maîtriser.

Elle lui tendit une main qui tremblait, en dépit de ses efforts. Il s'approcha plus près, sans la toucher.

— Ma Lily sait-elle pourquoi j'ai traversé l'Atlantique?

Un spasme de douleur crispait les traits de la jeune fille, et, quoique sa pâleur trahit son trouble, elle répondit froidement et distinctement:

— Oui, monsieur. Vous venez en voyage de noces. Votre femme n'est-elle pas à Côme?

— Je l'espère, je le crois. Je m'attends certainement à la voir ici.

Il souriait en répondant, mais il commençait à comprendre qu'il l'avait cruellement torturée par cette imposture et ses yeux se mouillèrent. La jeune fille, interprétant mal son silence, se dompta avec effort et dit:

— J'espère, monsieur Palma, que vous avez amené Lora avec vous?

— Non. Pourquoi l'aurais-je fait? Elle est mieux chez elle, auprès de sa mère.

— Mais, monsieur, je pensais... j'avais compris...

Elle retenait sa respiration et une expression d'angoisse remplissait ses yeux, comme elle scrutait la figure émue de son interlocuteur.

— Vous pensiez, vous aviez compris quoi? Qu'étant resté si longtemps célibataire, j'étais assez fou pour desirer prendre femme? Qu'il me fallait un être à aimer plus que moi-même?... C'est vrai, je ne le nie pas.

— Et j'espère, monsieur Palma, que Mrs Carew vous rendra très heureux, répondit Regina avec l'énergie du désespoir.

M. Palma éclata de rire, et relevait d'une main passée sous le menton, le visage de la jeune fille:

— Qui est-ce qui a pu faire adopter cette croyance à ma pupille?... Je ne voudrais pas épouser Mrs Carew, fille la dernière femme vivante sur la terre! Je n'ai pas de goût pour les papillons à la mode! Je ne voudrais pas avoir les restes de ce qui appartient à un autre. Je désire une tendre, pure, douce et fraîche fleur que je connais et que j'ai longtemps convoitée! Je veux ma chérie, qui n'aima jamais que moi. Voilà celle que je veux! Se donnera-t-elle à moi pour jamais?

Une fois encore il ouvrit ses bras et elle

lut dans ses yeux que c'était elle qu'il voulait. Cette révélation éclata sur elle comme la lumière du soleil dans une nuit obscure. Elle sentit qu'elle perdait le sens.

Elle se jeta contre lui. Il l'entoura de ses bras et posa ses lèvres sur les siennes.

Lorsque, toujours dans ses bras, sa joue appuyée sur la sienne, il lui dit pourquoi la délicatesse avait scellé ses lèvres, pendant qu'elle était confiée à sa garde, sous son toit, ce qu'il avait souffert et ce que le silence lui avait coûté, au moment où sa main était recherchée par d'autres que par lui, alors que le sentiment du devoir l'empêchait de la demander, elle commença à comprendre la force et la ferveur de l'affection qui maintenant rayonnait si délicieusement sur son cœur. Elle devina le sort du gant qu'elle avait laissé sur son bureau, des deux branches de jacinthes qu'il lui avait prises dans ses cheveux, des chants dont il lui avait demandé la copie parce qu'elle les lui avait fait entendre, le soir où elle s'était trouvée mal et où, pour la première fois, il avait baisé ses lèvres sans qu'elle le sût. Eric Palma avait beaucoup à dire à celle qu'il aimait, maints événements à lui expliquer, mais ce long entretien ne devait pas lui être accordé ce jour-là. Une main nerveuse se posa tout à coup sur l'épaule de Regina, tandis que Mrs Laurance stupéfaite, s'écriait:

— Ma fille, m'avez-vous trompée... et songez-vous à abandonner votre infortunée mère?

— Non, mère! non, mère!... Il vous expliquera... Je vous dirai...

— Lily, ma chérie, interrompit M. Palma, laissez-moi un instant seul avec votre mère; si je ne la satisfais pas en tous points, par mes explications, je veux ne jamais lui demander cette petite main qui est maintenant mon bien le plus précieux, n'allez pas loin, de façon que je puisse vous retrouver facilement.

Regina franchit le seuil de la chambre et s'élança dans le jardin, où les mille voix de la nature la reçurent avec la chanson d'amour.

— Je me demande, en vérité, si il y a sur terre un endroit tranquille où je puisse me cacher. Un refuge sacré où ni les humains ni les rossignols épris ne viendraient troubler ma paix avec leurs éternels madrigaux!

Regina sursauta en entendant la voix de son oncle.

— Oh! oncle Orme! Je ne vous avais pas vu. Excusez-moi! Je ne veux pas vous déranger.

Elle se sauvait déjà, lorsqu'il l'attrapa par la robe.

— Ma chère, êtes-vous menacée d'ophtalmie, que vous ne puissiez voir à trois mètres de distance, un être qui mesure six pieds de

haut! Certainement je vous excuse. Un homme qui est tenu éveillé toute la nuit par une paire d'amoureux à plumes, tire hors de son lit avec le soleil levant, qui a pris un bain et fait une heure de marche après, qui rentre avec un appétit digne de Moïche, et qui, au lieu de recevoir ce qu'il faut pour apaiser sa faim, doit assister et le fait patiemment, celui-là certes, peut excuser beaucoup!... Asseyez-vous ma chère petite. Penchez-vous que parce que ma barbe est grise, que mes tempes sont ridées, mon cœur de vieil homme ne peut pas sympathiser avec la joie qui emplit le vôtre? Je sais votre secret, vous n'avez rien à m'apprendre et vous n'avez pas à rougir. M. Palma est arrivé hier à Côme; je savais qu'il venait et je l'avais vu de bonne heure ce matin.

» Je suis très content de tout ceci... Que Dieu vous bénisse, chère enfant! Serrement ajouta-t-il malicieusement, avez-vous songé à prévenir Palma que nous ne voulions pas ouvrir notre home aux amoureux!

Regina sourit sans répondre et s'assit auprès du vieillard dont elle caressa la main. Combien de temps restèrent-ils ainsi; lui resuscitant un passé depuis longtemps enferrmé dans la tombe; elle toute aux rêves d'avenir, ils n'auraient pu le dire; le son de deux voix les tira de leur songerie.

(A suivre)